



PROJET DE SANTE

**MAISON DE SANTE
PLURIPROFESSIONNELLE
MULTISITE**

SAINT MANDRIER SUR MER

Fiche identité du projet

Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint Mandrier Sur Mer

Responsable du projet	Docteur Pierre Guida , médecin généraliste
Coordinateur du projet	Madame Peggy Ponzano , IDEL
Forme juridique	Association loi 1901 – SISA en cours de création
Adresse	19 Place des Résistants 83430 Saint Mandrier Sur Mer

Table des matières

DIAGNOSTIC TERRITORIAL	3
ORGANISATION DE LA STRUCTURE	18
LES LOCAUX	18
STRUCTURE PORTEUSE	19
ACCESSIBILITE FINANCIERE	19
ACCESSIBILITE GEOGRAPHIQUE	19
LES PROFESSIONNELS DE SANTE IMPLIQUES DANS LE PROJET	20
LES MODALITES D'ACCUEIL ET DE SECRETARIAT	20
ORGANISATION DES SOINS	21
HORAIRES D'OUVERTURE	21
SOINS NON PROGRAMMES.....	22
CONTINUITE DES SOINS	22
ARTICULATION AVEC LE SAS	22
GESTION D'UNE CRISE SANITAIRE GRAVE.....	22
OFFRE D'UNE DIVERSITE DES SOINS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX.....	23
OFFRE D'UNE DIVERSITE DES CONSULTATIONS DE SPECIALISTES	23
ACCUEIL D'UN MEDECIN GENERALISTE BENEFICIAIRE D'UN CONTRAT SOLIDARITE TERRITORIALE MEDECIN	24
LES ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE, PREVENTION ET DEPISTAGE	24
IMPLICATION DES USAGERS (ANCIENNEMENT SATISFACTION DES PATIENTS)	24
ORGANISATION PROFESSIONNELLE	24
COORDINATION DU PROJET DE SANTE	24
ELABORATION DE PROTOCOLES PLURIPROFESSIONNELS	24
REUNIONS DE CONCERTATIONS PLURIPROFESSIONNELLES	25
COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS EXTERIEURS A LA STRUCTURE	25
ACCUEIL DE JEUNES PROFESSIONNELS DE SANTE	26
FORMATION CONTINUE DE L'EQUIPE DE LA MSP	26
IMPLICATION DE L'EQUIPE DANS DES PROJETS DE RECHERCHE.....	26
MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE QUALITE.....	26
MISE EN ŒUVRE DE PROTOCOLES NATIONAUX DE COOPERATION DES SOINS NON PROGRAMMES.....	26
PARCOURS SANTE DU PATIENT EN INSUFFISANCE CARDIAQUE.....	27
PARTAGE DE DONNEES DE SANTE	27
SYSTEME D'INFORMATION	27
DESCRIPTION DES MODALITES DE PARTAGE D'INFORMATIONS	27
ACCES DU PATIENT A SES DONNEES MEDICALES	27
<i>Annexe 1 – Fiche de poste coordinateur</i>	<i>30</i>
<i>Annexe 2 – Charte de fonctionnement de la MSP.....</i>	<i>31</i>

Diagnostic territorial

La présente étude est motivée par un projet de MSP à Saint-Mandrier

Les indicateurs sont issus de SirSe-Paca, INSEE, Rézone CPTS, Atmosud, Connaissance du territoire Région Sud et Cartos@nté principalement.

Le territoire de la MSP

La presqu'île de Saint Mandrier sur Mer est blottie autour de son port de plaisance et ferme la rade de Toulon. Elle s'étend sur 5,1 km² ; ce qui en fait la plus petite commune du Var parmi les 153 qu'elle comptabilise. Elle est accessible par la route départementale ou par la mer grâce aux navettes maritimes qui assurent la communication avec la ville de Toulon.

A noter la présence du Commando Hubert, qui représentait en 2012 de 993 personnes. Cette part de la population est intégrée dans la population légale, municipale mais est classée hors résidence principale (ils vivent sur la commune mais leur résidence principale est ailleurs)

Cette commune balnéaire attire de nombreux touristes durant la période estivale.

La population du territoire de la MSP est soumise à 4 risques naturels potentiels : incendie de forêt, inondation, mouvement de terrain et séisme.

L'ensemble de la population est exposée à la pollution de l'air liée à la circulation : particules fines, ozone.

Part de la population exposée à chacun des différents polluants (%)

Indicateurs	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
NO2 (%)	38,6 ▼	65,2
PM10 (%)	59,3 ▼	72,1
O3 (%)	100,0	100,0

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

Source : Air PACA - 2021

Le territoire de la commune de Saint-Mandrier est soumis à des risques technologiques dus à la présence du dépôt Essence Marine de Toulon, parc d'hydrocarbures du Lazaret, établissement militaire contenant notamment un stockage gazole et carburéacteur, produits peu inflammables mais potentiellement très dangereux pour l'environnement qui sont stockés à proximité immédiate du rivage. Ce site fait l'objet d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Parmi les actifs de la commune, **67,7% utilisent une voiture** ou un camion ou une fourgonnette pour se **rendre au travail**, moins 5% par rapport à la région (vs 72,7%). Les utilisateurs **de deux roues sont plus nombreux** qu'en région : 9% vs 5,5%, ainsi que ceux qui privilégient **la marche à pied** : 9,6% vs 7,5%.

La commune de Saint Mandrier Sur Mer est **densément peuplée**. En 2019, on recensait **1 190 hab/km²** contre 162 hab/km² en région.

La population

Sa structure

Le territoire de la MSP couvre **6 095 habitants** (RP Insee 2019). Cette population est **plus âgée qu'en moyenne régionale et départementale**, notamment la part des 60-74 ans et les 75 ans et plus qui représente 34,3% de la population mandrienne contre respectivement 29,2% et 32,7%. Néanmoins, la tranche d'âge des 15-29 ans est supérieure à la région et au département avec 27% vs 16,1% et 14,6%.

Répartition de la population par classe d'âges

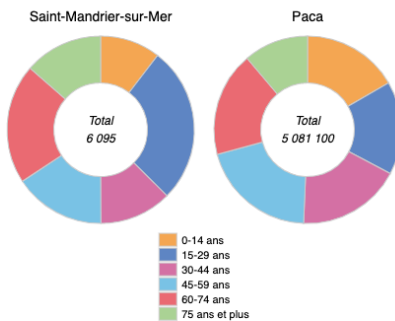
Part de la population âgée de la classe d'âges considérée (%)		
	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
0-14 ans	10,4	16,7
15-29 ans	27,0	16,1
30-44 ans	12,5	17,9
45-59 ans	15,8	20,1
60-74 ans	20,7	18,1
75 ans et plus	13,6	11,2

2008 2013 2019

Source : Insee, RP - 2019



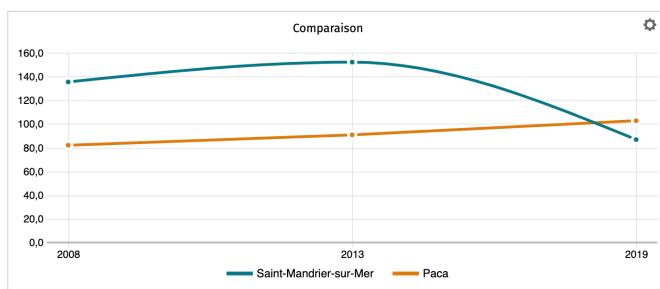
Répartition de la population par classe d'âges



2008 2013 2019 >>

Source : Insee, RP - 2019

Cependant, on constate que par rapport au précédent RP de 2013 (151,9 pour une moyenne régionale de 91), la **population vieillit moins vite qu'en région**. En 2019, l'indice de vieillissement est de **86,7 contre une moyenne régionale de 102,5 et 124,5 dans le Var** (L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Cet effet est certainement lié à la proportion de la population âgée de **moins de 44 ans qui représente la moitié des mandréens** : 49,9%.



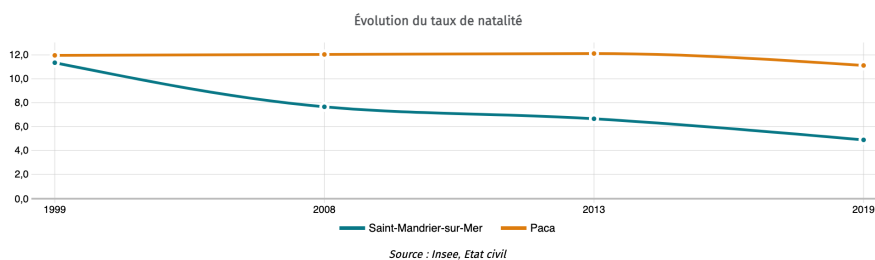
Evolution de la population :

La **population** du territoire a **augmenté de 5,5%** entre 2013 et 2019 (vs 2,6% en région).

L'évolution de cette population résulte de mouvements migratoires uniquement, le solde naturel étant négatif (*différence entre naissances et décès*).

</

Le taux de **natalité** en 2019 était de 4,9/1 000 femmes en âge de procréer, vs 11,1 au niveau régional, soit largement **inférieur**. On constate que ce taux est **en baisse constante depuis 1999**, alors à 11,3 - 7,6 en 2008 et 6,6 en 2013 (vs 11,9 – 12 -12,1 en région) :



Les fragilités démographiques

Le territoire de la MSP présente **des fragilités démographiques inférieures** à la région:

Indicateurs	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
Personnes ≥ 75 ans vivant seules (%)	41,0 ▼	42,3
Familles monoparentales (%)	22,7 ▼	28,9
Personnes sans diplôme (%)	23,4 ▼	27,6
Personnes de nationalité étrangère (%)	1,2 ▼	7,5
2008 2013 2019		
Source : Insee, RP - 2019		

On note une **proportion inférieure de familles monoparentales, de personnes sans diplômes et de personnes de nationalités étrangères**. Seul le taux de personnes de 75 ans et plus vivant seules est proche de la moyenne régionale, mais tout de même inférieur de 1,3%.

Le logement

Flux touristiques :

Le Var se positionne en deuxième place après Paris en termes de nuitées selon un rapport de 2021. A Saint Mandrier Sur Mer, 317 logements Air BNB sont recensés.

On note une proportion importante de **résidences secondaires** : **48,6% vs 17,8** en région et 25,2% dans le Var. Ce qui induit que potentiellement il y a bien plus d'habitants sur ce territoire que ceux affichés dans l'Insee. Car ces habitants qui ne vivent pas à l'année ne sont pas recensés et pour autant ils consomment du soin.

La commune présente un taux de **résidences en HLM inférieur** à la région : 6,3% vs 11,6% :

Indicateurs	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
Résidences principales en HLM (%)	6,3 ▼	11,6
Résidences principales occupées par des locataires (%)	39,8 ▼	42,4
Résidences secondaires ou logements occasionnels (%)	48,6 ▲	17,8

2008 2013 2019

Source : Insee, RP - 2019

Le taux de **locataires est également inférieur à la région** : 39,8% vs 42,4%.

Majoritairement les ménages sont **propriétaires** : **57,2%** (source Insee 2019). . Cela peut être cohérent avec la structure d'âge de la population, l'absence de parc locatif et le fait qu'il y a beaucoup de résidences secondaires. D'ailleurs on constate qu'entre 2008 et 2019, le taux des résidences principales occupées par des locataires n'a cessé de diminuer et que le taux de résidences secondaires ou logement occasionnels n'a cessé d'augmenter.

La part de **logement vacants** en 2019 était de **3,2% seulement** contre 6% dans le Var, 7,7% en région et 9,4% sur la commune voisine de La Seyne Sur Mer. Ce taux indique que les possibilités pour se loger sur la communes sont restreintes.

La part des **logements indigne, à 1,3% est inférieure** à la moyenne régionale 6,6%. Elle représente 34 logements sur la commune.

Sont considérés comme « potentiellement indignes » les logements de catégories cadastrales 6, 7 et 8 (la classification comprend huit catégories allant de 1 logement de grand luxe à 8 logement médiocre), occupés par des ménages à très faibles ressources (revenu fiscal de référence en dessous de 70 à 150 % du seuil de la pauvreté).

Les revenus

Saint Mandrier sur Mer affiche une **médiane de revenu disponible supérieure** au département et à la région. Elle se situe à 22 550€ contre 21 830€ pour le département et 21 590€ pour la région (données Insee 2019).

La proportion des **ménages fiscalisés est sensiblement supérieure** au département et à la région avec un taux de 58% contre respectivement 57,4% et 52, %.

Le taux de **pauvreté** s'établit à 12%, soit bien **moins que le département** (15,3%) et que la **région** (17,1%).

Les catégories socio-professionnelles

On observe des **taux d'agriculteurs, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, de cadres, de professions intermédiaires, d'employés d'ouvriers tous inférieurs** à la région.

En revanche, la **proportion de retraités** est élevée puisqu'elle **atteint 35,9% vs 29% en région** et la proportion de **personnes sans activité professionnelle est encore plus élevée** ; elle atteint **30,5%** contre une moyenne régionale de 18,2% :

	Saint-Mandrier-sur-Mer	Région Sud	Saint-Mandrier-sur-Mer	Région Sud
agriculteurs exploitants	15	17 207	0,3	0,4
artisans, comm, chefs d'entr.	180	188 085	3,3	4,4
cadres et prof. intel. sup.	240	352 780	4,3	8,3
professions intermédiaires	540	574 915	9,8	13,6
employés	595	695 131	10,7	16,4
ouvriers	290	408 412	5,2	9,6
retraités	1 985	1 227 538	35,9	29,0
autres sans activité prof.	1 690	770 465	30,5	18,2
Total	5 535	4 234 533	100,0	100,0

2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2019

Les secteurs d'activité

La répartition des emplois par secteur d'activité sur la **communes comporte davantage d'emplois dans le tertiaire** (secteurs du commerce, transports, services divers, administration publique, enseignement, santé et action sociale) **et l'industrie** qu'en moyenne régionale.

Répartition des emplois par secteur d'activité						
	Nombre		%			
	Saint-Mandrier-sur-Mer	Région Sud	Saint-Mandrier-sur-Mer	Région Sud		
agriculture	13	33 120	0,6	1,7		
industrie	247	160 238	12,0	8,3		
construction	52	132 237	2,5	6,9		
tertiaire	1 742	1 604 863	84,8	83,1		
Total	2 054	1 930 458	100,0	100,0		

2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 **2019**

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2019

Le chômage

La **proportion de chômeurs est égale** à la moyenne mais le **taux d'emploi est largement inférieur** à la moyenne régionale :

Indicateurs	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
Taux de chômage chez les 15-64 ans (RP) (%)	14,0	14,1
Taux d'emploi (%)	42,4 ▼	62,2

Total ▼

Source : Insee, RP - 2019

La précarité

Les indicateurs de précarité économique ne sont pas disponibles sur la commune. Seul le taux de **bénéficiaires de l'AAH** est disponible.

Le taux est **supérieur à celui de la région avec 48,9%** de bénéficiaires vs 38,4%.

La part des assurés sociaux **bénéficiaires de la C2S est inférieure** au taux régional : 7,2% vs 9,8%.

L'état de santé de la population

Les indicateurs de mortalité

En ce qui concerne l'état de santé, les indicateurs de mortalité 2013- 2017 ne sont disponibles qu'au niveau cantonal.

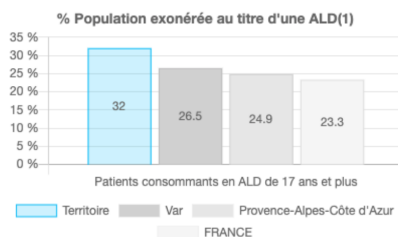
Sur sirsépaca.org, :

- les contours du « canton regroupé 2022 : La Seyne-sur-Mer » ne correspondent pas au territoire de la MSP. La commune de la Seyne est intégrée dans ce canton et les différents indicateurs de mortalités relevés s'appuient globalement sur l'analyse d'une population de 69 082 personnes. La population de Saint-Mandrier représente seulement 9,7% du total.
- le « canton ville 2022 : Six-Fours les Plages » avec la commune citée précédemment indique une population de 40 687 personnes. La population de Saint-Mandrier représente seulement 15% du total.

L'écart de population dans ces deux cantons, ne permettent pas une analyse des données de mortalité qui s'appuient quantitativement sur les deux communes plus importantes (Six Fours et la Seyne) **qui, de plus ont des profils complètement différents de Saint-Mandrier** (fragilités démographiques, chômage, précarité....).

Les pathologies

Le **taux d'ALD, toutes pathologies confondues**, est **supérieur** de 5,5% à la moyenne départementale et atteint 32% . Ce taux élevé peut être en rapport avec la structure d'âge de la population (?).



Concernant les pathologies prévalentes en ALD, **les tumeurs malignes** ressortent en première position suivies du **diabète de type 1-2** puis de **l'insuffisance cardiaque, des affections psychiatriques** et des **maladies coronaires**. Les taux d'ALD pour le diabète et les affections psychiatriques restent proches des taux du département. Par contre, les tumeurs malignes, l'insuffisance cardiaque et les maladies coronaires présentent des taux **supérieurs** au département et à la région. Certes, les tumeurs malignes sont la pathologie prévalente en région, mais le territoire a tout de même un taux supérieur à celui de la région de 2,6%.

Prévalence des Pathologies dans la population consommatrice

Pathologies Patients consommateurs ⁽⁵⁾	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée ⁽⁶⁾							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	6.6% 318 pat.	4.6%	4%	3.7%	↑2	↑2.6	↑2.9
Diabète de type 1 et diabète de type 2	5.7% 278 pat.	5%	4.9%	5.1%	↑0.7	↑0.8	↑0.6
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	4.5% 216 pat.	2.7%	2.4%	2.2%	↑1.8	↑2.1	↑2.3
Affections psychiatriques de longue durée	3.9% 189 pat.	3.1%	2.8%	2.4%	↑0.8	↑1.1	↑1.5
Maladie coronaire	3.9% 188 pat.	2.9%	2.5%	2.2%	↑1	↑1.4	↑1.7

(5) Pathologies patients consommateurs : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée
source DCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

L'accès au médecin traitant

Population consommatrice non couverte par un médecin traitant

Patients consommateurs ⁽³⁾	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	4 227	943 277	4 408 842	55 010 614	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾	5.5% 233 pat.	10%	11.9%	11.9%	↓-4.5	↓-6.4	↓-6.4
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾ et en ALD	0.7% 29 pat.	1.1%	1.2%	1.2%	↓-0.4	↓-0.5	↓-0.5
17 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾ et ayant la CSS	0.6% 24 pat.	1.4%	1.9%	1.6%	↓-0.8	↓-1.3	↓-1
70 ans et plus (nombre)	1 335	218 630	904 078	10 170 741	-	-	-
70 ans et plus sans Médecin Traitant ⁽⁴⁾	2.4% 32 pat.	5%	5.6%	6%	↓-2.6	↓-3.2	↓-3.6

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)
source DCIR/SNDS/SNIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

Les taux de patients sans Médecin Traitant, qu'ils concernent la population générale ou certaines catégories de patients (ALD, C2S, patients de 70 ans et +) sont tous **meilleurs qu'en région et dans le département**. Les taux sont même bien **en deçà** en ce qui concerne la population générale (+ de 4,5% d'écart) et les 70 ans et plus sans MT avec +2,6% d'écart.

Répartition de la patientèle par médecin :

- **Docteur Guida** : 453 assurés

Répartition par tranches d'âge des assurés du régime français :

- Moins de 6 ans : 3
- 7 à 79 ans hors ALD : 314
- 7 à 79 ans en ALD : 73
- Plus de 80 ans hors ALD : 15
- Plus de 80 ans en ALD : 48

- **Docteur Caron** : 1 453 assurés

Répartition par tranches d'âge des assurés du régime français :

- Moins de 6 ans : 12

- 7 à 79 ans hors ALD : 924
- 7 à 79 ans en ALD : 323
- Plus de 80 ans hors ALD : 69
- Plus de 80 ans en ALD : 125

- **Docteur Ronchard** : 1 437 assurés

Répartition par tranches d'âge des assurés du régime français :

- Moins de 6 ans : 35
- 7 à 79 ans hors ALD : 1 061
- 7 à 79 ans en ALD : 258
- Plus de 80 ans hors ALD : 40
- Plus de 80 ans en ALD : 93

- **Docteur Vergos** : 750 assurés

Répartition par tranches d'âge des assurés du régime français :

- Moins de 6 ans : 8
- 7 à 79 ans hors ALD : 570
- 7 à 79 ans en ALD : 127
- Plus de 80 ans hors ALD : 15
- Plus de 80 ans en ALD : 30

Les comportements de santé

Le taux de vaccination contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans ou plus est **supérieur** au taux régional y compris pour les personnes à risque.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Rapport entre la population consommatrice des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
56.3% 952 pat.	54.8%	54.3%	58.6%	↑1.5	↑2	↓2.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE : PERSONNES À RISQUE

Rapport entre la population consommatrice de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires; (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
33.2% 65 pat.	30.2%	29.4%	34.2%	↑3	↑3.8	↓1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

La vaccination des enfants affiche des **taux meilleurs** que le département, la région et même que le niveau national :

VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE/OREILLONS/RUBÉOLE

Part des patients consommateurs de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
89.5% 17 pat.	80.4%	81.3%	83.1%	↑9.1	↑8.2	↑6.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

VACCINATION CONTRE LE MÉNINGOCOQUE C

Part des patients consommateurs de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
100% 23 pat.	96%	96.2%	96.6%	↑4	↑3.8	↑3.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

Bien entendu, cela concerne un nombre réduit de patients étant donné la structure d'âge de la population de la commune.

La participation au dépistage organisé des cancers est nuancée. Le taux de participation au dépistage du cancer **colorectal est supérieur** à la moyenne régionale et sensiblement supérieur à la moyenne départementale :

DÉPISTAGE CANCERS : COLORECTAL

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
28.4% 432 pat.	28.1%	27.4%	32.1%	↑0.3	↑1	↓3.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

En revanche, la participation aux dépistages des cancers féminins (sein et col de l'utérus) est moins bien suivie par la population. Le taux du dépistage du **cancer du col de l'utérus bien que sensiblement égal** au taux régional, est inférieur de 2% au taux départemental. Le taux de dépistage du cancer du **sein est en-deça** de la moyenne départementale de 2,5% et de la moyenne régionale de 2%. Absence de gynécologue et de sage-femme sur la commune. Certaines actions doivent reposer sur les médecins généralistes.

DÉPISTAGE CANCERS : COL DE L'UTÉRUS

Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
49.1% 575 pat.	51.1%	49.4%	52.2%	↓2	↓0.3	↓3.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

DEPISTAGE CANCERS : SEIN

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
59.4% 596 pat.	61.9%	61.4%	61.8%	↓-2.5	↓-2	↓-2.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

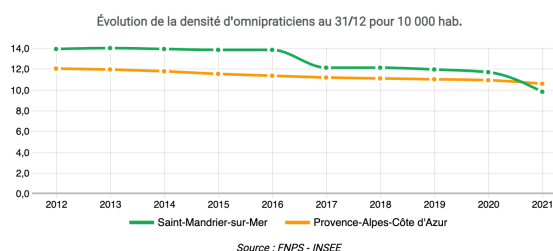
L'offre de santé sur le territoire

Toutes les catégories professionnelles ne sont pas représentées sur la commune de Saint Mandrier sur Mer et certaines sont sous représentées. La commune ne recense **aucun médecin spécialiste**.

Les médecins libéraux

Les médecins généralistes :

La **densité des médecins généralistes à 9,8 est inférieure** à celle de la région : 10,6. Celle-ci auparavant supérieure à la moyenne régionale, n'a cessé de diminuer depuis 2014 pour devenir inférieure à la moyenne régionale **depuis 2021**.



6 médecins généralistes sont installés sur le territoire de la MSP. On note une forte proportion des **60 ans et plus qui représente près de 67% d'entre eux** : 4 des 6 médecins généralistes. Les deux autres sont âgés de plus de 50 ans. Des départs prochains à la retraite sont envisagés. Il est donc nécessaire d'attirer de nouveaux médecins généralistes sur cette commune afin d'assurer la continuité des soins de la patientèle.

L'activité moyenne par médecin est inférieure à la moyenne régionale : 3 689 actes vs 4 654.

Les **plus de 60 ans consomment davantage d'actes de médecine générale** comparativement à la moyenne régionale, alors que les moins de 59 ans en consomment moins que la moyenne régionale :

	Nombre		%	
	Saint-Mandrier-sur-Mer	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Saint-Mandrier-sur-Mer	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Moins de 15 ans	1 574	2 286 375	7,6	11,0
15 à 44 ans	3 608	5 474 816	17,3	26,4
45 à 59 ans	3 667	4 192 286	17,6	20,2
60 à 74 ans	5 867	4 556 390	28,1	22,0
75 ans et plus	6 131	4 226 121	29,4	20,4
Total	20 847	20 735 988	100,0	100,0
2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021				
Source : SNDS - 2021				

Les médecins spécialistes :

Aucun médecin spécialiste n'est installé sur la commune. Les patients doivent se rendre sur la commune voisine : La Seyne Sur Mer qui se situe à environ 20 mn de route et qui concentre une part importante de médecins spécialistes.

Les autres professionnels de santé

Les IDEL :

Selon Cartosanté, le nombre d'IDEL sur le territoire à la fin 2021 est de 40 (38 sur Rezone – oct 2022). Seuls 25% ont plus de 50 ans. Leur densité est largement supérieure à la moyenne régionale : 65,6 pour 10 000 hab vs 27 en région.

Absence de SSIAD sur la commune.

Les MK :

Selon Cartosanté, le nombre de MK sur le territoire à la fin 2021 est de 11. 27% ont plus de 50 ans. Leur densité est supérieure à celle de la région : 18 pour 10 000 hab vs 16,8 en région.

Les chirurgiens-dentistes :

Selon Cartosanté, le nombre de chirurgiens-dentistes sur le territoire à la fin 2021 est de 4. 50% ont plus de 50 ans. Leur densité est inférieure à la région : 6,6 pour 10 000 hab vs 7,3 en région.

Les orthophonistes :

Selon Cartosanté, aucun orthophoniste n'est installé sur la commune. Néanmoins, une orthophoniste exerce à Saint Mandrier Sur Mer, elle est référencée sur Rezone et est intéressée à participer au projet de santé de la MSP.

Sages-femmes :

Aucune sage-femme n'exerce sur la commune.

Pédicure-podologue :

1 installé sur la commune.

Offre hospitalière

L'offre hospitalière est inexistante sur le territoire de la MSP :

Offre de soins hospitalière (lits et places) Taux d'équipement (pour 10 000)		
Indicateurs	Saint-Mandrier-sur-Mer	Paca
1 - Médecine - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	19,0
2 - Médecine - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	2,4
3 - Chirurgie - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	10,8
4 - Chirurgie - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	3,9
5 - Gynécologie-Obstétrique - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	12,3
6 - Gynécologie-Obstétrique - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	0,8
7 - Soins de suite et de réadaptation - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	20,9
8 - Soins de suite et de réadaptation - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	2,9
9 - Soins de longue durée (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	32,2
10 - Psychiatrie infanto-juvénile - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	1,6
11 - Psychiatrie infanto-juvénile - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	6,5
12 - Psychiatrie générale - HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	12,0
13 - Psychiatrie générale - Alternative à l'HC (pour 10 000 habitants)	0,0 ▼	4,1
14 - Hospitalisation à domicile en médecine (pour 10 000 habitants)	N/A	N/A

Source : Drees, SAE - 2021

Les habitants doivent se rendre à la Seyne Sur Mer ; située à 9 km (20 mn) et à Toulon qui se situe à 18 km (32 mn).

Sur la commune de La Seyne Sur Mer, on recense :

- 1 Centre de dialyse
- 1 Clinique privée : Clinique du **Cap d'Or**
- 1 HAD
- 1 SSR : Institut médicalisé De Mar Vivio
- Le **Centre Hospitalier George Sand**
- 2 Etablissements de soins de longue durée dont 1 USLD est géré par le CHITS

Sur la commune de Toulon, on recense :

- CHITS CH **Sainte-Musse** : il dispose de :
 - o 10 pôles cliniques : cardio-vasculaire, médecine et spécialités, médico-chirurgical avec une orientation oncologique, femme-enfant, médecine d'urgence, anesthésie-réanimation-unité pour cérébro-lésés, coordination hospitalière, chirurgie, gériatrie, psychiatrie adulte et psychiatrie infanto-juvénile.
 - o 3 plateaux techniques de consultations, explorations et de soins.
 - o 1 plateau technique lourd : réanimation, néonatalogie et SAMU 83.
 - o 1 Centre d'hémodialyse et de dialyse péritonéale
 - o 1 EFS
- Hôpital privé Toulon Hyères **Saint-Roch** : il dispose d'une offre de chirurgie orthopédique et traumatologique, de chirurgie viscérale, esthétique, ORL et gastro-entérologie, en hospitalisation complète ou en ambulatoire.
- Hôpital privé Toulon Hyères **Saint Jean** : a une offre en gynécologie obstétrique et dispose d'un service d'oncologie ambulatoire.
- Clinique **St Michel** : a une capacité de 101 lits/places avec une offre en cardiologie et chirurgie (orthopédique, ORL, pédiatrie, esthétique et réparatrice). Des praticiens libéraux et salariés interviennent au sein de l'établissement.
- HIA **Sainte-Anne** : offre des soins en médecine, chirurgie, neurochirurgie, oncologie, psychiatrie et urgences. Il ne dispose pas des disciplines suivantes : pas la gynécologie obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie cardiaque et la radiothérapie.

Concernant la santé mentale il n'existe pas d'offre sur la commune de Saint Mandrier Sur Mer.
Le Var est un département où l'offre en hospitalisation complète pour les soins psychiatriques est majoritairement portée par le secteur privé (PTSM 2021).

Les structures d'hospitalisation sont situées à :

- Toulon :
 - o le CHITS dispose d'une unité de pédopsychiatrie, d'un Centre d'Evaluation et d'Observation pour Adolescents. Une Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé dont l'intervention est déclenchée par la PTA Var Ouest.
 - o L'hôpital Sainte Musse regroupe une structure de psychiatrie générale avec 90 places en HC, 20 en HdJ et 6 en hôpital de nuit. L'hôpital dispose également d'un service d'urgences psychiatriques qui fonctionne 24h/24. Présence d'un CAP 48 de 8 lits pour l'accueil et l'orientation des patients. Une unité de soins sans consentement de 15 lits
 - o L'HIA Sainte-Anne dispose de 20 lits d'hospitalisation en psychiatrie.
- La Seyne Sur Mer : le CH Georges Sand dispose d'une Unité d'Hébergement Renforcée adulte et infanto-juvénile).

Offre médico-sociale et sociale

1 EHPAD Les Pins Bleus :

1 SSAD NOVEDA services

Aucun centre d'hébergement pour les publics précaires. 2 résidences sociales sont recensées à La Seyne Sur Mer.

La commune de Saint Mandrier Sur Mer ne dispose pas non plus de structure pour la prise en charge de l'addictologie.

Les mandréens doivent se rendre à :

- La Seyne Sur Mer (1 CSAPA, 1 CAMPSP porté par le CH Georges Sand)
- Toulon (2 CSAPA et un centre d'addictologie au CHITS.)

Offre de coordination

Le DAC Var Ouest intervient sur le territoire de la MSP.

La commune de Saint Mandrier Sur Mer fait partie du territoire de la CPTS La Seyne Toulon Ouest.

Offre de prévention

L'interrogation du site Oscars du CRES Paca objective 4 actions de prévention se déroulant sur la commune de Saint-Mandrier sur Mer.

Ces actions concernent les thématiques suivantes :

- **Environnement et Précarité portée par le CHITS :**
 - Participer à la lutte contre le mal-logement et à la prévention des risques environnementaux sur la santé
 - Repérer des situations, orienter, sensibiliser, mettre en place des consultations
- **Conduites addictives portée par le Codes 83 : Prev'addicteen**
 - Prévenir l'initiation, les usages de produits psychoactifs et les dépendances chez les enfants, les adolescents et les jeunes du Var par le développement et le renforcement de projets d'éducation pour la santé dans les structures éducatives et/ou de formation sur le territoire
- **Environnement, Cancers, VIH-Sida IST, Hépatites (VHB - VHC) portée par l'association Paramour**
 - Sensibiliser le public à une sexualité responsable et sûre
 - Améliorer la prévention des risques liés à l'exposition au soleil pour prévenir les cancers
- **Environnement portée par MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois) :**
 - Mieux connaître la qualité de l'environnement pour la Rade de Toulon et le littoral Varois
 - Installer des micro-capteurs, recueillir et analyser les données

Des actions de prévention peuvent être engagées en lien avec les porteurs déjà répertoriés et en rapport avec les besoins recensés sur le territoire par les professionnels.

Synthèse

La population du territoire de la MSP multisite semble de premier abord plus âgée que celle de la région et du département varois. Cependant, la proportion des moins de 44 ans représente 50% de la population ; dans laquelle le taux des 15-29 ans est largement supérieure à la région et au département.

La population a également fortement augmenté, entre 2013 et 2019, lié à des mouvements migratoires positifs.

La commune affiche des indices de fragilité socio-démographiques plus favorables qu'en région et que le département. Le niveau de vie des mandréens est supérieur à la région et au département et la proportion de foyers fiscaux imposés est sensiblement supérieure. Néanmoins, on note un taux de bénéficiaires de l'AAH supérieur à la région avec 48,9% vs 38,4%.

Les professionnels de santé doivent faire face à des flux touristiques importants durant la période estivale.

Les médecins généralistes doivent également assurer une offre de soins dans la pédiatrie et dans la gynécologique en raison d'absence de médecins spécialistes sur la commune. Cela peut d'ailleurs expliquer la faible participation des mandréennes aux dépistages organisés du sein et du col de l'utérus.

L'accès aux soins de spécialité est donc possible sur la commune voisine La Seyne Sur Mer qui se trouve à 20 mn. Cela peut constituer un frein à l'accès aux soins, notamment pour les personnes âgées.

La densité des médecins généralistes est depuis 2021 passée en dessous de la moyenne régionale en raison notamment de l'augmentation de la population. Sur les 6 médecins généralistes toujours en activité, 5 sont âgée de plus de 60 ans et 1 de plus de 50 ans. Sans nouvelle installation de médecins généralistes, la situation sera prochainement préoccupante ne permettant pas d'assurer la continuité de l'accès aux soins de la patientèle.

Organisation de la structure

Les locaux

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle, Maison de Santé de la Presqu'île (MSP) située à de Saint Mandrier sur Mer, dans le département du Var, est multi-sites et s'est constituée sous forme associative Soins Santé Saint Mandrier 2002 depuis le 20/06/2022. Une SISA est en cours de constitution. La MSP conservera tout de même le statut d'association loi 1901 pour répondre à d'éventuel appels à projets.

Chaque professionnel de santé exerce dans ses propres locaux. A terme, certains des professionnels de santé de la MSP souhaiteraient se regrouper sur un même lieu. Il est difficile de trouver des locaux vacants sur la commune. Néanmoins, nous gardons en tête ce projet et nous l'étudierons lorsqu'une opportunité se présentera. Cela permettra une identification plus lisible de la MSP pour la patientèle mandréenne.

Les différents sites de la MSP sont répartis ainsi :

- Les **Docteurs Pierre Guida et Bruno Vergos** (associés de la SISA), médecins généralistes, au 19 place des Résistants 83430 Saint Mandrier Sur Mer.

Les locaux se composent d'une salle d'attente et d'une salle de consultation toutes deux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), d'une salle de stockage de matériel, d'un toilette. Les docteurs Vergos et Guida travaillent avec un secrétariat téléphonique. Un parking public est situé devant le cabinet dont une place leur est réservée et un parking situé à dix mètres du cabinet dispose de places PMR.

- Le **Docteur Josiane Ronchard** (associée de la SISA), médecin généraliste, au 2 avenue Marc Baron 83430 Saint Mandrier Sur Mer.

Le cabinet se situe au premier étage, l'ascenseur n'étant pas aux normes PMR, Le docteur Ronchard bénéficie d'une dérogation pour l'accès PMR. Il se compose d'une salle d'attente, de toilettes, d'un bureau avec coin consultation et une pièce de stockage de matériel. Le cabinet se situe dans une copropriété fermée avec un accès piéton libre, un portail sécurisé permet l'accès en voiture à un parking devant l'immeuble. Un parking public, en dehors de la copropriété situé à proximité, offre de nombreuses places pour les patients, notamment des places PMR.

- Le **Docteur Guillaume Caron** (associé de la SISA), médecin généraliste, Mmes **Stéphanie Latapie** (associée de la SISA) et **Cécile Meeschaert**, IDEL, au 1 place du 11 Novembre 83430 Saint Mandrier Sur Mer.

Les locaux se composent, d'une salle d'attente, d'un espace secrétariat et stockage, d'un bureau salle de soins infirmiers, d'un bureau et d'une salle de consultation médicale, des toilettes non PMR. Le cabinet bénéficie d'une dérogation pour l'accès PMR. 3 places de parking gratuites non PMR devant le cabinet sont réservées au médecin, infirmiers et patients.

- Mme **Peggy Ponzano** (associée de la SISA), IDEL, au 11 avenue d'Auvergne 83430 Saint Mandrier Sur Mer.

Les locaux se composent d'une salle de soins avec point d'eau accessible PMR, un toilette non PMR. Les patients peuvent se garer sur la voie publique et un parking est situé à 20 mètres .

- Mme **Laure Sorzana** (associée de la SISA), IDEL, Avenue Fliche Bergis Saint Mandrier Sur Mer.

Les locaux se composent d'une salle d'attente, d'une salle de soins, un placard pour stocker du matériel, des places de parking publiques sont situées au bas de l'immeuble non réservées aux PMR.

- M. **Roche Maxime** (associé de la SISA), Kinésithérapeute, 4 place du 11 novembre 83430 Saint Mandrier sur mer.

Les locaux se composent d'une salle d'attente, d'une banque d'accueil, d'un gymnase, de deux cabines, de toilettes patients et un toilette personnel, le tout accessible aux PMR. Des places de parking publiques sont situées à proximité dans les rues de la ville.

Commenté [ALEX1]: A valider

Commenté [ALEX2]: A valider

- Mme **Blanc Céline** (associée de la SISA), Pharmacienne, boulevard Poitou 83430 Saint Mandrier sur mer.

Les locaux se composent d'un espace de vente accessible PMR. Les toilettes ne sont pas aux normes PMR, réservés au personnel uniquement. Une réserve pour stocker des médicaments et du matériel. Un parking privé avec une place PMR situé devant la pharmacie et un parking public à environ trente mètres .

- Mme **Andréoli Dominique** (associée de la SISA), Pharmacienne, et M. Andréoli Jean, 7 place des résistants 83430 Saint Mandrier sur mer.

Les locaux se composent d'un espace de vente accessible PMR. Les toilettes ne sont pas aux normes PMR, réservés au personnel uniquement. Une salle d'orthopédie et de vaccination accessible PMR. Une réserve. Un parking public se situe face à la pharmacie avec deux places PMR. Un parking privé derrière la pharmacie.

- Mme **Molina Véronique** (associée de la SISA), orthophoniste, 15 quai Severine 83430 Saint Mandrier sur Mer.

Le cabinet se compose d'une salle d'attente, d'une terrasse, d'un cabinet. Accès PMR. Parking extérieur public situé environ à 80 mètres, gratuit. Parking privé pour PMR à 5 mètres. Accès navette maritime à 7 minutes à pieds depuis Toulon, arrêt de bus à 150 m.

- **Docteur Abcaya Julien**, médecin généraliste, remplaçant des docteurs Guida et Vergos plusieurs jours par semaine et durant leur vacances respectives. Il exerce dans leur cabinet et assure les visites à domicile.
- Mme **Joye Olivia**, diététicienne, consulte au domicile de ses patients sur la commune.

Structure porteuse

La MSP est actuellement structurée en association loi 1901. Nous sommes en cours de constitution de la SISA.

Accessibilité financière

Les médecins généralistes de la MSP pratiquent le tarif conventionné de secteur 1. Le tiers payant sur la part obligatoire peut être appliqué si le patient le demande. Il restera donc à sa charge uniquement la part de l'assurance maladie complémentaire.

Les autres professionnels de santé conventionnés (IDEL/MK/Orthophoniste), pratiquent les tarifs de la CPAM.

VOIR DIETETICIENNE

Les honoraires des autres professionnels de santé sont affichés dans chaque salle d'attente de la MSP. Les rendez- vous avec l'infirmière Asalée, association conventionnée avec la CPAM, sont pris en charge par l'assurance maladie à 100%.

Accessibilité géographique

Les cabinets Médicaux, la pharmacie du port et le kinésithérapeute sont tous situés en centre ville (aucun parking payant sur la commune, places libres ou en zone bleue), zone non piétonne. Les Patients peuvent donc se rendre chez leur praticien en voiture (places libres ou en zone bleue), à pieds ou en bus (5 arrêts en centre ville). Deux accès navettes maritimes desservent Saint Mandrier village donnant accès direct à TOULON. Les autres paramédicaux et pharmacie de la presqu'île sont situés entre le village et le Pin Rolland desservis également par de nombreux arrêts de bus, à pied ou en voiture sans difficultés. Du fait de la petite envergure de notre commune, les professionnels de santé sont à proximité les uns des autres.

Commenté [ALEX3]: Je l'ai rajouté

Les professionnels de santé impliqués dans le projet

Nom Prénom	Fonction	ADELI	RPPS	Signataire du projet de santé	Associés de la SISA	Nombre de ½ journées travaillées semaine	Localisation
Pierre Guida	Médecin généraliste	831033030	10003386116	Oui	Oui	5 +1 par remplaçant	19 place des résistants
Bruno Vergos	Médecin généraliste	831057385	10003705224	Oui	Oui	6	19 place des résistants
Guillaume Caron	Médecin généraliste	831063219	10003923959	Oui	???	10	1 place du 11 novembre
Josiane Rochard	Médecin généraliste	831040605	10003911517	Oui	???	10	2 avenue Marc Baron
Peggy Ponzano	IDEL	836750463	10102687711	Oui	Oui	Tous les jours soins sur RDV au cabinet	11 avenue d'Auvergne
Laure Sorzana	IDEL			Oui	Oui	Soins au cabinet à la demande	Avenue Fliche Bergis
Stéphanie Latapie	IDEL	836044099	10102528477	Oui	Oui	Permanences :lundis/mercredis/ven dredis de 7h30-8h et à la demande	1 place du 11 novembre
Olivia Joye	Diététicienne	839504375		Oui	???	10 Sur RDV au domicile du patient	Consulte au domicile des patients sur l'ensemble de la commune
Molina Véronique	Orthophoniste	839103439		Oui	Oui	10 Sur RDV au domicile et en cabinet	
Andréoli Dominique	Pharmacienne	832010656	10100372456	Oui	Oui	Du lundi au samedi 8H30-12H30 14H30-19H30	7 place des résistants
Andréoli Jean	Pharmacien	832010656	10100247435	Oui	Non	Horaires idem	7 place des résistants
Blanc Céline	Pharmacienne	832008148	10002042702	Oui	Oui	Du lundi au vendredi 9H-12H 15H-19H Le samedi 9H-12h	Cca Marégau, Bd Poitou
Roche Maxime	Kinésithérapeute			Oui	???		4 place du 11 novembre
Abcaya Julien	Médecin généraliste remplaçant			Oui	Non	4	19 place des résistants
Meeschaert Cécile	IDEL			Oui	Non	Permanences :lundis/mercredis/ven dredis de 7h30-8h et à la demande	1 place du 11 novembre

Les modalités d'accueil et de secrétariat

À ce jour, chaque professionnel de santé associé dispose de sa propre organisation pour la prise de rendez-vous. Certains font appel à un secrétariat téléphonique. La prise de rendez-vous est également possible pour certains via Doctolib ou prise de rendez-vous directement auprès du MG.

Dès la contractualisation de la MSP à l'ACI, un secrétariat téléphonique sera unique pour l'ensemble des sites. Il sera assuré du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h par une plateforme téléphonique extérieure de prise de rendez-vous couplée au système informatique partagé.

Une partie ou la totalité de la rémunération du télésecrétariat sera pris en charge par la SISA.

Organisation des soins

Horaires d'ouverture

La MSP multi-sites accueille le public du lundi au vendredi, sur une amplitude horaire de 8h à 20h, selon les professionnels de santé. Il n'y a aucune interruption de son activité sur ces horaires, tout au long de l'année, y compris durant les périodes de vacances scolaires. Des consultations de médecine générale sont également assurées le samedi matin de 8h à 12h.

Les horaires des professionnels de santé associés de la SISA sont les suivants :

⇒ **Les médecins généralistes** :

- Le Dr Guida consulte les mercredis et jeudis matin de 8 à 13h et les jeudis et vendredis après-midi de 15h à 20h.
- Le Dr Vergos consulte les lundis, mardis et vendredis matin de 8h à 13h et les mardis et mercredis après-midi de 15h à 20h.
- Le Dr Caron consulte les lundis matin, mardis après-midi, mercredis, jeudis et vendredis au cabinet de 8h à 20h. Les lundis après-midi et mardis matin à domicile.
- Le Dr Ronchard consulte du lundi au vendredi de 8h à 20h au cabinet et en visite à domicile.

⇒ **Les pharmaciennes** :

- La pharmacie DU PORT est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- La pharmacie DE LA PRESQU'ÎLE est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le samedi matin de 9h à 12h.

⇒ **L'orthophoniste** :

Mme Molina, consulte sur rendez-vous au cabinet ou à domicile le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 19h

⇒ **Les IDEL** :

- Mme Ponzano, effectue des soins au cabinet tous les jours en fonction des demandes.
- Mme Sorzana, effectue des soins au cabinet tous les jours en fonction des demandes.
- Mme Latapie, effectue des permanences de soins les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 8h à la demande.

⇒ **Le masseur-kinésithérapeute** :

M. Roche, XXX

Commenté [ALEX4]: A compléter

Les horaires des professionnels de santé participants au projet de santé de la MSP sont les suivants :

⇒ **La diététicienne** :

Mme Joye, consulte sur rendez-vous au domicile des patients du lundi au vendredi.

⇒ **L'IDEL** :

Mme Meeschaert, effectue des permanences de soins les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 8h à la demande.

⇒ **Le médecin généraliste** :

Le Dr Abcaya s'adapte aux horaires des Dr Guida et Vergos qu'il remplace durant leurs vacances et/ou formation.

Soins non programmés

La MSP Multi-sites propose des plages de consultations pour les soins non programmés les jours suivants : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi de 8h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h.

Ces consultations sont assurées à tour de rôle par un des médecins de la MSP Multi-sites selon un planning communiqué au secrétariat, si le médecin traitant en priorité ne peut assurer la consultation non programmée d'une part, ou s'il s'agit d'un patient non-résident de la commune d'autre part (forte population touristique en période estivale).

De plus, des plages dites de « premier recours », sur le planning du système informatique partagé des médecins, sont également prévues afin de répondre aux patients se présentant sans rendez-vous avec des motifs nécessitant un avis rapide.

Continuité des soins

⇒ **Les médecins :**

Dans un premier temps, un répondeur indiquera les horaires d'ouverture et de fermeture de la MSP Multi-sites et la procédure à suivre en cas d'urgence : appel au 15.

En cas d'absence d'un des médecins généralistes pour congés, formation, ou maladie, une organisation est mise en place au sein de la MSP Multi-sites. La continuité des soins est assurée par les autres médecins présents ou par un médecin remplaçant.

⇒ **Les IDEL :**

Elles assureront la continuité des soins de 6H à 20H30. Les IDEL interviennent majoritairement au domicile des patients, mais assureront des soins au cabinet sur rendez-vous et sous forme de permanences (campagne de vaccination par exemple.)

Articulation avec le SAS

La MSP ne répondra pas dans un premier temps à la participation autour de l'articulation avec le SAS.

Gestion d'une crise sanitaire grave

L'ensemble des professionnels de santé de la MSP travailleront sur la gestion de crise sanitaire grave en partenariat avec la CPTS LSTO, le CLIC, la Mairie (CCAS, référents de la Mairie, etc). La MSP retient l'organisation ci-dessous comme possible et la présentera de façon plus détaillée lors de la remise des justificatifs d'indicateurs:

AXE 1 - Lors du déclenchement d'une crise sanitaire grave par l'ARS

La MSP mettra en place une cellule de crise interne, identifiera le ou les professionnel(s) chargé de la coordination autour de la patientèle.

Objectif :

- Identifier les risques liés à la situation
- Se mettre en lien avec les tutelles, les partenaires de proximité
- Assurer l'interface entre les tutelles, les partenaires et le reste de l'équipe de la MSP

AXE 2 - Durant la phase de crise sanitaire

La MSP organisera l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires.

Objectifs :

- Évaluer les besoins en matériel

- Vérifier les stocks disponibles
- Évaluer les besoins des professionnels de santé

Les professionnels de santé de la MSP multisite s'organiseront afin de s'assurer de la prise en charge de la patientèle.

Objectifs :

- Garantir la continuité des soins et la sécurité des patients
- Prioriser la prise en charge de la patientèle la plus vulnérable ou exposée à la problématique sanitaire
- Organiser le cas échéant des circuits de prises en charge différenciés
- Mettre en place les moyens et les organisations nécessaires en fonction de la crise sanitaire : centres de vaccination, dépistages, autres actions en fonction de la nature de la crise.

Enfin, la MSP mettra en place un plan de communication et réalisera des points de situations/d'étapes de manière régulière :

- En interne à la MSP multisite
- Avec les tutelles
- Avec les organisations de proximité, hôpitaux, etc
- Avec la patientèle

AXE 3 - En sortie de crise sanitaire

Les professionnels de la MSP mettront en place une évaluation interne quant à l'organisation qui a été réalisée afin notamment de pallier les éventuels dysfonctionnements et réfléchir à des pistes d'amélioration sur les pratiques.

Offre d'une diversité des soins médicaux et paramédicaux

La MSP Multi-site accueille en plus de la médecine générale deux pharmaciens, un masseur-kinésithérapeute, une orthophoniste et trois infirmiers libéraux associés de la SISA. **Dieteticienne ??**

Une diététicienne, un pharmacien, un médecin généraliste et une IDEL participent également au projet de santé de la MSP sans y être associés.

Commenté [ALEX5]: Non car elle n'est pas associée. J'ai proposée la phrase en rouge uniquement pour les mentionner.

Offre d'une diversité des consultations de spécialistes

Il n'y a pas à l'heure actuelle de médecin spécialistes installés sur la commune, néanmoins présents dans les communes voisines, des vaccinations sont en cours d'étude .

Toujours dans l'objectif de répondre aux besoins de la patientèle, la MSP déploiera la télé expertise dans les spécialités suivantes, en partenariat avec la société NOVUUS grâce à une plateforme sécurisée interne dédiée et de matériel spécialisé (ECG, échographe, matériel de dermatologie) :

- ⇒ Cardiologie : avis spécialiste en 10 minutes
- ⇒ Dermatologie : avis en 48H

La Maison de santé, adhérente à la CPTS LSTO de son territoire, entre dans un circuit privilégié pour des prises de rendez-vous rapide et spécialisés avec les établissements de soins du territoire : Hôpital Saint Anne, Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La Seyne (CHITS), clinique Malartic. Nous bénéficions donc également de la télé expertise en dermatologie par le biais d'extelib grâce à la CPTS.

La MSP travaillera en partenariat également avec la clinique du Cap d'Or et le Centre Cap Féminae en entrant dans le réseau Cap Sein pour les prises en charge spécifiques liées à la prévention, au dépistage et au parcours de soins des pathologies cancéreuses de la femme.

Accueil d'un médecin généraliste bénéficiant d'un Contrat Solidarité Territoriale Médecin

La MSP n'accueille pas ce type de contrat.

Les actions de santé publique, prévention et dépistage

Les professionnels de santé de la MSP s'orientent vers les actions suivantes :

- Relais des campagnes nationales de dépistage axées principalement sur les cancers féminins / cancer du sein et cancer du col de l'utérus. Journées balisées vaccination et vaccination HPV. Renforcement du dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein en partenariat avec Cap Sein .
- ETP insuffisance cardiaque, une des infirmière de la MSP suivra la formation ETP et une infirmière Asalée interviendra 4 jours par semaine dans la maison de santé .

Implication des usagers (anciennement satisfaction des patients)

Dans le souci de l'amélioration de la qualité de la prise en charge (PEC) des patients, la MSP va travailler en collaboration avec les usagers.

Une association loi 1901 d'usagers et de professionnels de santé « association pour la réalisation d'une maison de santé à Saint Madrier (ARMS) existe depuis janvier 2022 dont le président est le Docteur Pierre Guida.

Deux réunions par an entre professionnels de la MSP et des représentants des usagers de cette association seront organisées pour relever les besoins ressentis spécifiques des usagers, ce qu'ils attendent de la PEC des soignants et une évaluations de nos actions .

Un outil relevant les besoins/ actions/évaluation sera créé de façon collégiale et réévalué chaque année.

Organisation professionnelle

Coordination du projet de santé

La coordination du projet de santé de la MSP est confiée à Madame Peggy Ponzano, IDEL, durant la phase de conception.

Elle a pour missions, en concertation et en accord avec l'ensemble de l'équipe, de formaliser et rédiger le projet de santé, de fédérer d'autres professionnels de santé au projet de la MSP, de mettre en place des partenariats avec les structures extérieures, de définir, toujours en lien avec l'équipe les protocoles, les axes de travail. Mme Ponzano fait également le lien entre les différents intervenants et les institutions.

Mme Ponzano Peggy suit actuellement une formation certifiante de niveau 7 (septembre 2022 - octobre 2024) de « coordinateur de CPTS et de structure en exercice coordonné » et « Dirigeant de l'économie médico-sociale (DEMS) ».

Une fois que le projet de santé sera validé et la MSP aura contractualisé à l'ACI, Mme Ponzano Peggy poursuivra la fonction de coordinateur au sein de la MSP.

L'ensemble des missions qui lui seront confiées sont détaillées dans l'[annexe 1](#) de ce projet de santé.

Elaboration de protocoles pluriprofessionnels

La MSP multi-sites envisage de travailler sur les protocoles pluriprofessionnels suivants :

- Insuffisance cardiaque, qui impliquera les infirmiers, les médecins généralistes, des pharmaciens ou biologistes, MK.

- Patients pour lesquels le risque iatrogénique ou l'équilibre thérapeutique nécessite une gestion quotidienne : AVK et Insulinothérapie qui impliquera les médecins, les infirmiers, infirmière Asalée, la diététicienne, pharmaciens, biologiste, médecins spécialistes.
- Patients complexes et en perte d'autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés, plaies chroniques, patient poly-pathologiques qui impliquera le médecin généraliste ou spécialiste, la diététicienne, les IDEL, MK, orthophoniste, pharmaciens.

À ce jour, les groupes pluriprofessionnels sont en cours de constitution.

Réunions de concertations pluriprofessionnelles

Comme l'indique l'ACI, la MSP réalisera 6 réunions de concertation pluriprofessionnelle par an. Elle aura lieu tous les deux mois dans une salle communale en attendant un lieu dédié de façon pérenne, nous sommes en recherche active de ce lieu à ce jour. Le planning des réunions sera connu à l'avance et adressé par la coordinatrice à l'ensemble des professionnels de santé de la MSP et à certains intervenants extérieurs si besoin.

Ces réunions permettront d'échanger sur les patients dont la prise en charge est complexe et sur les patients cibles de l'ACI : patients en ALD, patients de plus de 75 ans, patients avec des pathologies chroniques et patients polypathologiques. A l'issue de chaque réunion, un compte rendu sera adressé aux intervenants de la MSP et sera intégré dans le dossier médical du patient.

Coopérations interprofessionnelles :

Infirmière Asalée :

Madame Christine Charton, salariée de l'association Asalée collabore avec les médecins généralistes pour le suivi des patients, notamment ceux atteints de pathologies chroniques, par le biais d'entretiens d'éducation thérapeutique individuels ou de groupe. Son champ d'intervention s'appuie sur des protocoles de coopération validés par la HAS. Suivi du patient diabétique de type 2, suivi du patient à risque cardiovasculaire, suivi du tabagique à risque BPCO, consultation de repérage des troubles cognitifs.

Les autres professionnels de santé :

D'autres professionnels de santé non associée à la SISA participeront au projet de santé de la MSP multi-sites. À ce jour, les modalités d'intervention ne sont pas encore déterminées.

Protocoles de soins :

Le MSP rédigera des protocoles de soins en collaboration MG, IDEL, Pharmaciens, MK pour faciliter le parcours de soin du patient et/ou répondre à un besoin nécessitant une prise en charge rapide hors horaires de consultations des MG sur la commune.

Coordination avec les professionnels extérieurs à la structure

La commune de Saint-Mandrier sur Mer se situe sur le territoire de la CPTS LSTO. La maison de santé étant adhérente à la CPTS, elle s'appuie donc sur le réseau des professionnels de santé de cette dernière et collabore avec l'hôpital Sainte Musse, l'hôpital Sainte-Anne, l'hôpital de la Seyne-sur-Mer, la clinique Malartic (par le biais de créneaux de rendez-vous VIP Doctolib), convention avec la CPTS.

Notre territoire est également doté d'un DAC (Dispositif d'Appui et de Coordination), d'un CLIC avec lesquels nous pouvons coopérer.

Une convention avec le réseau Cap Sein permet une collaboration privilégiée avec les différents professionnels spécialisés dans la prévention, le dépistage et la prise en charge des cancers de la femme (clinique du Cap d'Or, radiologues, sages femmes, etc...)

Accueil de jeunes professionnels de santé

Le Docteur Pierre Guida n'est plus MSU depuis juin 2022 mais reste coordinateur des MSU du secteur Var Ouest et organise mensuellement des groupes d'évaluation des pratiques professionnelles avec les internes du secteur.

Le Docteur Caron Guillaume suivra la formation MSU cette année 2023.

M. Andréoli Jean est Maître de stage pharmacien et préparateur en pharmacie (2 stagiaires par an).**pharmacie**

Mmes Latapie, Meeschaert et Ponzano (IDEL) sont répertoriées auprès de l'IFPVPS en tant que terrain de stage pour les EIDE et élèves Aide soignants.

Mme Molina Véronique , orthophoniste, accueille également des stagiaires.

Formation continue de l'équipe de la MSP

Mme Latapie Stéphanie suivra la formation « Éducation thérapeutique du patient en 2023 et à partir de 2024 de passer le DU « Tabacologie, Aide au sevrage tabagique » .

Le Docteur Guillaume Caron suivra la formation « Maître de stage Universitaire » en 2023.

Mme Ponzano Peggy est en cours de formation Coordinateur de CPTS et de structure en exercice coordonné et DEMS (Espace SENTEIN).
D'autres professionnels de santé participants au projet ont fait part de leur intérêt à suivre une formation, ce point sera précisé lors de notre prochaine assemblée générale.

Mme Molina Véronique est inscrite pour octobre 2023 à la FDPC MEDITERRANEE Troubles développement du langage oral – Projet thérapeutique-

Implication de l'équipe dans des projets de recherche

Le docteur Pierre Guida s'implique dans l'amélioration de la qualité de l'air dans les cabinets médicaux de la commune. Cette étude et action fera l'objet d'une thèse par 2 thésards de la faculté de médecine de Marseille.

Mise en place d'une démarche qualité

La MSP est en cours de constitution et d'écriture de son projet de santé. Il apparaît prématuré pour les professionnels de santé de la MSP de se lancer dans une démarche d'amélioration de la qualité dès le début de sa constitution.

Mise en œuvre de protocoles nationaux de coopération des soins non programmés

L'équipe médicale et paramédicale (pharmaciens, infirmières, diététicienne) élaborera les protocoles de coopération suivants :

- cystite
- rhinite allergique
- Entorse

Parcours santé du patient en insuffisance cardiaque

Compte tenu de la patientèle et de la population de la commune de saint Mandrier sur mer, La MSP travaillera sur le parcours de soins du patient insuffisant cardiaque grâce à des outils modernes et performants qui permettront les dépistages précoces de la pathologie, l'avis rapide d'un spécialiste, le suivi et le renfort de l'ETP avec l'aide de l'infirmière Asalée afin d'améliorer l'observance et limiter les complications.

Commenté [ALEX6]: Il faudra probablement se rapprocher de l'AM pour la mise en place de ce parcours.

Partage de données de santé

Système d'information

La MSP mettra en place le système d'information partagé CEGEDIM labellisé. Il permettra la coordination des professionnels de santé de la MSP, notamment pour la continuité des soins en cas d'absence d'un des médecins.

Description des modalités de partage d'informations

Le logiciel CEGEDIM dispose d'une messagerie instantanée permettant ainsi aux professionnels de la MSP Multi-sites de communiquer entre eux de manière sécurisée et en temps réel.

La communication aux professionnels de santé extérieurs à la MSP Multi-sites se fait grâce à une messagerie sécurisée propre au système informatique partagé CEGEDIM.

Mais aussi, la MSP adhérente à la CPTS LSTO, bénéficiera et communiquera donc par la messagerie sécurisée AZUREZO, pour assurer une collaboration interprofessionnelle sur notre territoire.

Accès du patient à ses données médicales

Le patient sera informé par le professionnel de santé qui le prend en charge, du partage des informations le concernant entre les soignants de la MSP multisites. Son consentement sera alors recueilli.

Un affichage dans chaque salle d'attente de chaque site sera également réalisé reprenant la notion de partage des informations entre les professionnels de santé de la MSP multisites, mais également ses droits d'accès et de rectification des informations le concernant, la possibilité de retirer à tout moment son consentement quant au partage des informations et la procédure pour récupérer les données de son dossier médical.

Signataires du Projet de Santé

NOM – Prénom	Profession	Signature
Pierre Guida	Médecin généraliste	
Bruno Vergos	Médecin généraliste	
Guillaume Caron	Médecin généraliste	
Josiane Rochard	Médecin généraliste	
Peggy Ponzano	IDEL	
Laure Sorzana	IDEL	
Stéphanie Latapie	IDEL	
Olivia Joye	Diététicienne	
Molina Véronique	Orthophoniste	
Andréoli Dominique	Pharmacienne	
Andréoli Jean	Pharmacien	
Blanc Céline	Pharmacienne	
Roche Maxime	Kinésithérapeute	
Abcaya Julien	Médecin généraliste remplaçant	
Meeschaert Cécile	IDEL	

Annexes

Annexe 1 – Fiche de poste coordinateur

Les missions :

Coordonner l'équipe pluriprofessionnelle :

- Participer à la rédaction du projet de santé,
- Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre du projet de santé,
- Coordonner et suivre la mise en place des actions du projet de santé,
- Impulser une dynamique d'équipe, repérer les difficultés rencontrées,
- Créer et animer les groupes de travail,
- Mettre en place les actions de santé publique du projet de santé avec l'équipe de la MSP,
- Contribuer à la rédaction des protocoles en équipe pluriprofessionnelle, veille documentaire,
- Organiser les réunions de concertation pluri professionnelle cas complexes (incluant tenue agenda, CR, suivi),
- Réaliser les enquêtes de satisfactions et leur traitement,
- Créer des outils à destination des équipes (affiches, documents d'informations) en fonction des besoins,
- Préparer et élaborer les bilans d'actions annuels ACI,
- Piloter la démarche qualité et la gestion des risques (SI, droits des patients, etc.).

Gérer les systèmes d'informations et de coordination :

- Participer à la recherche et étude des éditeurs de systèmes d'information en vue du choix par l'équipe pluriprofessionnelle,
- Gérer les relations avec le SI : installation, suivi des mises à jour, suivi de la maintenance.

Communiquer en externe :

- Développer les partenariats avec les structures sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire de la MSP
- Gérer les relations avec les institutions, participer aux réunions avec ARS, Assurance Maladie...,
- Rechercher et formaliser des partenariats,
- Promouvoir la MSP et son projet de santé lors de rencontres partenariales, d'organisations d'événements.

Élaborer les appels à projet :

- Pratiquer une veille sur les appels à projets,
- Gérer et suivre les appels à projet.

Gérer la vie administrative de la structure :

- Élaborer et suivre les budgets prévisionnels et définitifs,
- Organiser les AG (convocations, tenue secrétariat, formalité),
- Effectuer une veille réglementaire et juridique,
- Gérer les achats de fournitures de la MSP.

Annexe 2 – Charte de fonctionnement de la MSP

CHARTRE D'ENGAGEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ XX

Commenté [ALEX7]: A compléter

La maison de sante « Maison de Santé de la Presqu'île » regroupe des professionnels de santé des professions suivantes : Médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, orthophoniste, diététicienne.

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé.

Notre engagement s'articule autour de 3 axes.

Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire

Les professionnels de santé de notre maison s'organisent pour vous garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires.

Nous vous accueillons de :

- 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi - le samedi matin de 8 heures à 12 heures

et notre secrétariat est joignable selon les modalités suivantes

En dehors de ces horaires d'ouverture, la maison / le centre est joignable au numéro suivant

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée.

Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge

L'organisation en maison de santé nous permet de vous assurer un accueil par du personnel dédié tous les jours de 8H à 20H du lundi au vendredi et le samedi matin de 8H à 12H.

Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure, de :

- – Coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la maison ou / centre amenés à assurer votre suivi médical ;
- – Vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la maison ou/centre dont vous avez besoin ;
- – Organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.